

## Appel du mois de février 2022.

La Guinée possède des réserves inépuisables de fer dans la chaîne de montagne de Simandou ce qui attire les convoitises des gouvernements et des firmes multinationales.

En 2010, le gouvernement guinéen autorise la société Vale/BSGR à exploiter plusieurs sites autour de Soghota. La Production est estimée à 28 millions de tonnes annuellement sur une période de 15 ans.

Les communautés vivant sur ce territoire n'ont pas été consultées sur les décisions du pouvoir politique. Sans compter que ces activités d'exploitation perturbent l'environnement et souillent le Mont Yono, la montagne sacrée qui leur servait de lieu de culte traditionnellement. Les vagues promesses faites par ces sociétés ne sont pas respectées, (promesses d'embauche des jeunes de ces communautés, manque d'eau et d'électricité des riverains alors les ouvriers en disposent). Dix-neuf communautés riveraines se rassemblent en une plate-forme pour faire porter leurs exigences aux autorités régionales et préfectorales, dans un contexte de violence grandissante. Le 31 juillet 2012, après une occupation du site de la mine par les habitants, une rencontre est organisée le 3 août 2012 avec une délégation des responsables de la société et d'une délégation gouvernementale dépêchée par Alpha Condé, le chef de l'Etat.

Dans la nuit du 3 au 4 août 2012, le village de Zogotha est attaqué par l'armée, la police et la gendarmerie, les maisons sont incendiées, six personnes perdent la vie, d'autres sont arrêtés et torturés avant d'être relâchés.

Le 22 août 2012, l'ONG les mêmes droits pour tous (MDT) partenaire de l'ACAT-France porte plainte. En 2017 MDT et l'association Advocates for Community alternatives (ACA) découvrent que l'entreprise Vale-BSGR s'est associée aux forces de sécurité pour planifier l'attaque. Devant l'inaction du gouvernement, l'affaire est portée devant la cour de justice de la Communauté Economique De l'Afrique de l'Ouest (CEDAO)

Après deux ans de procédure, la CEDAO reconnaît la Guinée coupable de violation du droit à la vie. Elle condamne l'Etat de la Guinée au paiement d'une somme de 4,56 milliards de francs guinéens (soit 463 000 dollars) depuis on attend que l'Etat guinéen exécute ce verdict, et qu'une enquête sérieuse sur les liens entre les pouvoirs publics et la société Vale/BSGR soit menée. Ecrivons au nouveau Premier Ministre. [Je soutiens les victimes de Zoghota ! | ACAT France](#)

## La politique migratoire française ne peut se résumer au triptyque « trier, enfermer, expulser »

**L'enfermement aux frontières doit cesser. Un collectif d'intellectuels, d'associatifs et de personnalité appelle à mettre fin à cette pratique honteuse.**

Les autorités françaises enferment chaque année des milliers de personnes qui se présentent aux frontières pour entrer en France ou sur le territoire européen. Les lieux dans lesquels elles sont enfermées sont appelés zones d'attente (ZA). L'immense majorité n'en sort que pour être renvoyée dans son pays de provenance.

En zone d'attente, on applique un triptyque : trier, enfermer, expulser.

Les personnes arrivent aux frontières. La police les intercepte à la sortie de l'avion, du bateau, du train, à pied ou en voiture.

Si les conditions d'entrée ou de séjour ne sont pas réunies, on trie, on enferme, on renvoie.

Si les personnes demandent l'asile, on trie, on enferme, on renvoie.

Si la police estime que les personnes représentent «*un risque migratoire*», on trie, on enferme, on renvoie.

Adultes et enfants. En famille ou seuls.

Peu importe, ils sont enfermés.

Cette politique migratoire délétère a été façonnée au fil des ans par un discours politique modifiant peu à peu le vocabulaire relatif aux personnes étrangères. Son objectif : exciter les peurs et instiller dans l'opinion publique l'idée que les étrangers représenteraient un danger. La méthode est simple et redoutable.

D'une part, brouiller les réalités des migrations par un vocabulaire anxiogène («*submersion migratoire*», «*appel d'air*», «*grand remplacement*»).

D'autre part, construire l'illusion du contrôle en enfermant derrière des barbelés et sous l'œil de la police celles et ceux que l'on a désignés comme étant un danger en puissance ou en devenir. [Fermons les zones d'attente ! | ACAT France](#)

Et le lien sur Libération [Réfugiés: fermons les «zones d'attente»! – Libération \(liberation.fr\)](#)

## Prier

Quand mon cœur ressasse le passé, et soupire en de multiples « si »,  
Ramène mon esprit, Seigneur, à l'instant donné, « aujourd'hui » où tu te rends présent.  
Quand l'avenir m'angoisse et me projette dans le malheur,  
Réoriente mon esprit, Seigneur, vers l'aujourd'hui où tu m'offres d'être là.  
Que ta présence me soit Lumière, Qu'elle me libère de tout poids.  
Qu'elle m'ouvre des chemins. Qu'elle m'émerveille de toi, de ton amour, de ton salut.  
Qu'elle m'établisse témoin de cet aujourd'hui de bienfaits, que tu veux pour chacun.

Source Prier au quotidien n° 318 janvier-février 2010